



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 05.02.2009 L'an deux mille neuf et le douze février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents :** Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mr BOUDES, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr RASKOPF, Mmes BORIES, BONNÉ, GALINIER, Mrs BUONGIORNO, GALINIE, Melle PORTAL, Mme ESPIE, Mr LE ROCH.

**N° 09/29** **Absents:** Mrs DELPOUX, (excusé), KOWALCZYK (excusé), BENEZECH (excusé), Mme CHAILLET (excusée), Mrs BALOUP, DELBES (excusé), Mmes RAHOU, THUEL (excusée).

**Secrétaire :** Mme DESFARGES-CARRERE.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur le Maire

## ACQUISITION TERRAIN Mme SAN

Mme Adrienne SERIN ép SAN a proposé à la commune de SAINT-JUERY un terrain lui appartenant situé à Lounde Haute, aux Avalats, cadastré section C n° 170, d'une superficie de 1416 m<sup>2</sup>.

Ce terrain est situé à proximité de la base de canoë kayak, son acquisition permettrait d'agrandir l'aire de stationnement des véhicules.

*Adopté à l'unanimité*

Après négociation avec le propriétaire, le prix proposé est de 2 300€. Le service des Domaines consulté l'avait estimé à 2 500€.

Entendu le présent exposé,

Considérant l'intérêt d'acquérir ce terrain permettant une extension de la base de canoë kayak,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE d'acquérir le terrain cadastré C n° 170 d'une superficie de 1416 m<sup>2</sup> appartenant à Mme SAN, moyennant le paiement d'une somme de 2 300€.

AUTORISE le Maire à signer les pièces et acte notarié afférents à cette affaire.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009  
Jacques LASSERRE  
Maire,